



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

*Votre contribution
à leur réussite*



ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL.
NOISY-LE-GRAND - SEINE-SAINT-DENIS

CABRINI C'EST...

+ de 50 ans d'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique
2 300 élèves de la maternelle au supérieur dont
500 en sections technologiques et professionnelles
Une orientation possible dès la 3ème
Un parcours dédié à l'orientation progressive

LES ENJEUX POUR NOS JEUNES

Nos infrastructures se doivent de reproduire le mieux possible l'environnement professionnel dans lequel nos élèves seront amenés à évoluer, afin de permettre une immersion et des mises en situation efficaces et motivantes.

Notre large offre de formations et d'orientations (tertiaire, sanitaire et social, industriel) nécessitent également l'achat de systèmes communicants très onéreux et de nombreux consommables.

La pédagogie par projets, innovante, initiée par nos équipes pédagogiques permet à nos jeunes de bénéficier de compétences ciblées et variées qui favorisent leur insertion professionnelle.

NOS PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

Création d'un FabLab pour permettre une projection concrète dans le processus de conception et de production de prototypes, développer la créativité de nos élèves et révéler leurs talents.

Poursuite du renouvellement du parc informatique afin de rester en phase avec les exigences du monde professionnel et faire bénéficier à nos jeunes de matériel performant.

Poursuite du réaménagement de nos espaces de mises en situation professionnelles.

Rénovation de notre salle de sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D).

LA TAXE EN 2021-2022

Les versements de la fraction de la taxe d'apprentissage lors de l'exercice achevé ont contribué à réaliser : la poursuite du renouvellement du parc informatique, et la réfection totale de la salle de sciences de l'ingénieur.



VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR

Les professionnels ont pour obligation d'adresser leur versement de leur fraction des 13% de la taxe d'apprentissage directement aux établissements de formation de leur choix **avant le 31 mai 2023**.

Remplissez le bordereau de versement téléchargeable depuis notre site web et joignez-y votre règlement par chèque ou virement, nous émettrons à votre attention un reçu libératoire qui vous permettra de justifier de votre versement.

Plus d'informations :

www.cabrini.fr - economat@cabrini.fr - 01.48.15.16.40

Ensemble scolaire Françoise Cabrini - 20 rue du Dr Sureau - 93160 NOISY-LE-GRAND

NOM, RAISON SOCIALE :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° SIRET :

PERSONNE EFFECTUANT LE VERSEMENT :

M / Mme

Téléphone : Adresse e-mail :

Fonction :


VERSEMENT :

Montant du versement attribué à l'Ensemble Scolaire Cabrini : €

Date du versement :

Versement par chèque n° Banque émettrice :

Versement par virement - mentionner votre n° siret en libellé versement

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire : OGEC GROUPE SCOLAIRE FRANCOISE		Domiciliation : SG NOISY LE GRAND CENTRE (03921) 19 AV EMILE COSSONNEAU 93160 NOISY LE GRAND	
Référence bancaire			
Code banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03921	00037263023	49
IBAN : FR76 3000 3039 2100 0372 6302 349		BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP	